

## **APPEL A CANDIDATURES** **13ème session - 2011**

Depuis sa création en 1998 à l'initiative d'Elisabeth Depardieu, *emergence* aide des jeunes auteurs réalisateurs à développer leurs projets de premiers longs métrages.

Chaque année, les réalisateurs sélectionnés ont la possibilité de filmer des séquences de leur projet, avec un accompagnement concret sur le plan artistique et des moyens professionnels de production.

*emergence* est un espace de transmission, d'apprentissage et de rencontres réunissant tous les métiers du cinéma.

### **MODALITES ET SELECTION DES LAUREATS**

Le concours d'*emergence* s'adresse à des auteurs réalisateurs qui ont entrepris l'écriture d'un scénario de premier long métrage (sauf animation et documentaire), après avoir réalisé au moins un court-métrage et/ou avoir une expérience professionnelle dans le secteur du cinéma. Le soutien d'un producteur est souhaité mais pas obligatoire. Au cours du dernier trimestre de l'année, une présélection est établie puis présentée à un jury qui, après audition, choisit six projets. Le jury est, chaque année, composé de réalisateurs, scénaristes, producteurs, distributeurs, responsables de chaînes de télévision ...

Composition du jury de la 12ème session, présidé par le réalisateur Laurent Cantet : Dominique Besnehard, Producteur - Bénédicte Couvreur, Productrice - Elisabeth Depardieu, Directrice Artistique - Christine Gozlan, Productrice - Jean Labadie, Distributeur - Gaëlle Macé, Scénariste - Sandra Mirimanoff, Responsable des acquisitions France - Canal + - Olivier Thomas, Conseiller Régional d'Ile-de-France et Maire de Marcoussis - Reinhardt Wagner, Compositeur.

Les différents jurys depuis 1998 ont été présidés par : René Cleitman, Maurice Bernart, Claude Chabrol, Philippe Carcassonne, Gérard Depardieu, Fabienne Vonier, Pierre Chevalier, Charlotte Rampling, Nicole Garcia, Margaret Ménégoz, Olivier Marchal.

### **LA SESSION DE TOURNAGE**

La session se prépare à Paris. Les lauréats dialoguent avec l'équipe d'*emergence* sur tous les sujets : choix des séquences et éventuellement de leurs réécritures, choix des cinéastes parrains, casting, constitution des équipes, décors ...

Les parrains apportent aux lauréats soutien et conseils selon une configuration choisie entre eux. Son intervention pourra notamment se faire au sujet du scénario et/ou de la préparation du tournage et/ou du tournage; et/ou du montage...

La session de tournage dure trois semaines et se compose de deux exercices. Durant toute la session, de la préparation au mixage, les lauréats sont entourés de conseillers à la mise en scène et au montage, qui accompagnent le travail en cours de «fabrication».

#### **Première semaine : « la scène imposée »**

Le scénario de la «scène imposée» est différent pour chaque session. Commun à tous, il est communiqué aux réalisateurs le premier jour de la session. Les lauréats disposent d'un jour pour l'adapter, d'un jour de tournage et d'un jour de montage. Les comédiens sont choisis parmi les participants au stage de formation d'acteurs organisé pendant la session. Les musiques des scènes imposées sont écrites pendant la session par les lauréats compositeurs désignés par le jury «musique» organisé en partenariat avec la Sacem.

#### **Deuxième et troisième semaines : tournage et montage des « scènes libres »**

Ces scènes sont choisies à partir des projets de longs métrages et réalisées dans des conditions de tournages professionnelles. Le réalisateur choisit son casting et constitue son équipe technique en accord avec l'équipe d'*emergence*. Chaque lauréat dispose de deux jours de tournage, de quatre journées consécutives de montage, et d'une journée de montage son.

#### **Présentation des travaux des lauréats**

Après mixage et étalonnage, une projection des scènes tournées pendant la session est organisée à Paris au mois de juin.

Les lauréats peuvent ultérieurement présenter leurs travaux en projection non commerciale ou sur support DVD.

### **CE QU'APPORTE EMERGENCE**

#### **POUR LES LAUREATS**

- se confronter à leur sujet, leur écriture, la mise en scène, la direction de plateau, le casting ;
- travailler avec les comédiens qu'ils ont choisis pour leurs films ;
- échanger avec les différents professionnels et les autres réalisateurs ;

#### **POUR LES PRODUCTEURS**

- mieux appréhender la perception que le réalisateur a de son film, pour travailler plus en profondeur
- cibler les besoins d'accompagnement de son réalisateur ;
- disposer de deux séquences tournées du film

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION 13<sup>ème</sup> session - 2011

Dates limites de dépôt des dossiers : 9 juillet 2010  
17 septembre 2010

### CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

(Attention les dossiers incomplets ne seront pas traités)

1 - Le scénario de long-métrage, présenté sous la forme d'une continuité dialoguée, accompagné des éléments suivants (reliés avec le scénario) :

- **note d'intention et un synopsis court** (5 lignes maximum),
- **Curriculum Vitae du candidat réalisateur**,
- **Sélection argumentée des deux scènes du projet** que le réalisateur souhaite travailler durant la session (l'ensemble formé par les deux scènes n'excèdera pas 12mn),
- **Synopsis courts des travaux précédemment réalisés** (3 films maximum) et tout complément d'information que le candidat juge utile pour une meilleure compréhension du projet (éléments artistiques, conditions de production etc.),
- **Filmographie de la société de production** le cas échéant

Éléments à fournir en 5 exemplaires reliés et 1 exemplaire sur support informatique (CD), en doublant d'un envoi par mail à l'adresse : [contact@emergence.tm.fr](mailto:contact@emergence.tm.fr). Les documents doivent, impérativement, être imprimés en recto-verso.

2 – Copies DVD des courts métrages ou documentaires précédemment réalisés (en 5 exemplaires / 3 films au maximum)

3 – Éléments administratifs (non reliés au scénario) : **formulaire d'inscription** à la 13<sup>ème</sup> session, **photo d'identité** du candidat (inscrire le nom du candidat et le titre du projet au dos), **photocopie de la carte d'identité du candidat**, **enveloppe timbrée au nom et à l'adresse du candidat** (format 22 x 11 cm)

4 – Frais d'inscription : 60€ (chèque à l'ordre d'urgence UEIC)

Les dossiers et DVD des projets non sélectionnés pourront être récupérés au bureau d'urgence **au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011**.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les conditions de participation à *urgence*, en cas de nécessité.

**Dossier à adresser à : *urgence* / 45 rue de Babylone – 75007 Paris -**

**Pour toute question sur la constitution de ce dossier : 01 71 18 12 75 / [contact@urgencetm.fr](mailto:contact@urgencetm.fr)**

### candidat

Nom et prénom :

\_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse du candidat :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tel /Port. du candidat : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

**Avez-vous un Producteur ? oui :  non :**

Producteur - Société

\_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tel / fax \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

### Projet

Titre du scénario : \_\_\_\_\_

Nom de l'auteur et /ou des co-auteurs :

\_\_\_\_\_

Titre et durée des films présentés (au maximum 3 films)

\_\_\_\_\_

Je souhaite inscrire le projet \_\_\_\_\_ à la 13<sup>ème</sup> session d'urgence, Université d'Été Internationale du Cinéma.

Je suis informé que les données ci-dessus donneront lieu à un traitement automatisé. J'autorise ce traitement et son exploitation strictement limités à l'objet de l'UEIC par les organisateurs de celui-ci. Ce service est référencé à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) et conforme à la loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le déposant peut à tout moment accéder et rectifier éventuellement les informations saisies sur simple demande auprès de *urgence*, UEIC.

Je déclare que ce projet est une œuvre dûment protégée et a fait l'objet d'un dépôt dans un organisme habilité.

**Date et signature du candidat réalisateur :**

\_\_\_\_\_

**Date et signature du producteur le cas échéant :**

\_\_\_\_\_